



REGLEMENT COMPTABLE

Année scolaire 2020 / 2021

M. ou Mme :

La contribution famille permet d'équilibrer le budget courant de l'école et d'améliorer le cadre de vie scolaire des enfants.

Entourez les montants ci-dessous en fonction de vos choix et de votre situation pour la **SCOLARITE**, la **CANTINE** et la **GARDERIE**.

Revenus mensuels par foyer	SCOLARITE (par mois)		
	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS ET +
moins de 1 500€	30€	50€	65€
plus de 1 500€	36€	62€	83€
1 enfant TPS	Supplément de 40€		

	CANTINE		GARDERIE	
	AU TICKET	DEMI-PENSION	AU TICKET	FORFAIT
1 ENFANT	4,6€ / repas	58€	1,5€ / matin 1,5€ / soir	20€
2 ENFANTS		110€		28€
3 ENFANTS ET +		156€		34€

La cantine au ticket ne concerne que les familles dont les enfants ne viendront que ponctuellement à la cantine.
La garderie au ticket ne concerne que les familles dont les enfants ne viendront que ponctuellement à la garderie.
(ex. : votre enfant reste à la garderie mardi matin et soir : 3€)

Autres frais à verser une fois par an

Assurance scolaire obligatoire / élève	7,70€
Cotisations diocésaines / élèves	33€
Sorties et matériel pédagogiques / élève	45€
Cotisation facultative APEL / famille	22€
Frais dossier / inscription nouvelle famille	30€
Fournitures scolaires / élève	30€ / MATERNELLE
	35€ / PRIMAIRE
Fichiers par élèves de CP / CE1 / CE2	12€

Pour une meilleure répartition des frais de scolarité, l'école a mis en place un prélèvement obligatoire automatique étalé sur 10 mois (de octobre à juillet). Une facture annuelle sera établie en septembre accompagnée d'un échéancier sur 10 mois. La cotisation APEL et l'assurance scolaire seront prélevés en octobre dès le premier prélèvement. La cotisation APEL étant facultative, les parents auront jusqu'à fin septembre pour faire une demande écrite pour ne pas y cotiser.

Pour chaque rejet de prélèvement, des frais bancaires d'un montant de 5€ vous seront imputés.

- Fournir une photocopie de votre dernier avis d'imposition si vous avez choisi le tarif « moins de 1 500€ »
- Joindre un RIB et signer l'autorisation de prélèvement

Je soussigné,, m'engage à régler, dans les délais accordés par la comptabilité, tous les frais facturés :

A TARNOS, le

Signatures :